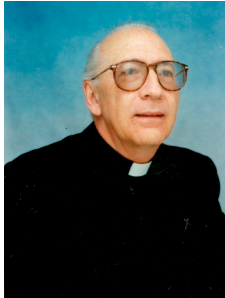


Monsieur Robert Mercier, p.s.s. présente dans cet article l'importance de la Lectio divina dans la spiritualité du prêtre diocésain. Bibliste et directeur international des retraites, il explique la méthode de cet exercice spirituel et indique les détails de sa pratique dans la vie et le ministère des ministres ordonnés.

LA LECTIO DIVINA ET LA SPIRITUALITÉ DU PRÊTRE DIOCÉSAIN.



par M. Robert Mercier, p.s.s.

Le Concile de Trente et l'École Française avaient déjà sonné le signal de départ d'une élaboration de la spiritualité du prêtre. Le Concile Vatican II en a ouvert une nouvelle perspective ; il met désormais l'accent de cette spiritualité sur la recherche d'une relation personnelle qui tend à identifier le prêtre au Christ Pasteur. S'identifier au Christ Pasteur en suivant « l'exemple du Christ Seigneur dont la nourriture est de faire la volonté de celui qui l'a envoyé et d'accomplir son œuvre » (PO, no 13)

Pour ce faire, le prêtre est invité à « contempler la vie de Jésus, vie décrite et fixée dans l'Évangile. Jésus sera (pour le prêtre) un modèle inépuisable. Il a vécu la filiation divine en plénitude et la fraternité en un point extrême, jusqu'à la fin ».

« Pour te remplir de l'esprit de l'Évangile, pour vivre de Lui, dans ta vie spirituelle tu chercheras à l'écouter (*lectio*), à l'assimiler (*meditatio*) jusqu'à ce qu'il fasse corps et unité avec toi. Dans ta prière (*oratio*), au long des heures de travail, tu poursuivras la *meditatio* de cela et tu aimeras murmurer (ruminer) la Parole de Dieu, avec amour et attention » (*Règle de vie*, communauté de Bosé, Enzo Bianchi).

Pour devenir chaque jour ce qu'il est par son Ordination sacerdotale, ministre de la Parole, le prêtre doit s'en nourrir sans cesse.

« Le prêtre est appelé (...) à demeurer dans la Parole du Christ. Il fait sienne cette Parole. Elle doit s'incarner en sa propre existence. Sa vie doit devenir évangélique. L'Écriture c'est sa patrie. Sa carte routière. Il la prie chaque jour. La Parole nourrit sa foi afin de l'enseigner, enrichie de sa propre méditation. Sans cette Parole de vie, sa propre parole ne serait qu'une simple opinion parmi tant d'autres, un discours de plus, un discours de trop. » (Mgr Dominique Rey, *Le Prêtre*, p. 31-32).

À la suite des nombreuses exhortations de Jean-Paul II, le prêtre est invité à insérer dans son horaire quotidien ou hebdomadaire un temps prolongé de contact avec la Parole, une période de *Lectio divina*.

L'expression est bien connue ; elle a traversé les âges depuis qu'Origène (II^e, III^e siècle.), héritier lui-même de la Révélation vetero-testamentaire, recommandait sa pratique à Grégoire le Thaumaturge sous le grec $\Theta\epsilon\iota\alpha\ \alpha\nu\alpha\gamma\nu\omega\sigma\iota\varsigma$ (*Theía anagnôsis*). Saint Paul avait déjà donné le même conseil à Timothée : « (...) montre-toi un modèle pour les croyants, par la parole, la conduite, la charité, la foi, la pureté. En attendant que je vienne, consacre-toi à la lecture ($\alpha\nu\alpha\gamma\nu\omega\sigma\iota\varsigma$; 1 Tm 4, 12-13). Saint Ambroise (IV^e siècle) consacra l'expression d'Origène en la gravant dans le latin sous le titre de *Lectio divina*. Guignes II (XI^e siècle), le Chartreux précisera ses quatre dimensions : *lectio, meditatio, oratio, contemplatio* auxquelles s'ajoutera une longue série (*statio, ruminatio, recreatio, communicatio, actio*, etc.) au cours des siècles. Guignes II le Chartreux, dans sa lettre bien connue, *Scala Claustralium*, au frère Gervais, décrit comme suit l'exercice : « la *lectio* présente en quelque sorte une nourriture solide à la bouche, la *meditatio* la mâche et la broie, l'*oratio* obtient le sens du goût, la *contemplatio* est la douceur qui réjouit et refait ». Que signifient ces termes latins ? Pour bien les comprendre, il faut éviter de les traduire en français. La traduction des termes latins en français par lecture, méditation, oraison, contemplation engendre la confusion dans la compréhension de l'exercice. Demandons-nous plutôt ce que les Pères de la *Lectio divina* comprenaient sous ces termes latins.

La *lectio*

Il n'en faudrait pas emprisonner la *lectio* dans des cadres rigides, car elle ne supporte pas les lois. Lecture continue de la bible, la *lectio* se meut dans une liberté absolue dont elle jouit.

Elle est avant et même seulement une lecture, une lecture priante. Lire pour prier ; lire en priant. Dans ce sens, la *lectio* met le croyant en contact avec le texte sacré. Ce qui importe, c'est la disposition intérieure du lecteur : croire, aimer et espérer. Il s'agit donc de lire en croyant que Dieu est présent dans l'Écriture et que, par le truchement de ce contact, Il agit mystérieusement dans le cœur du lecteur. Ce commerce entre le croyant et Dieu implique une attitude d'amour. Aimer la Parole ; lire en aimant, en se souvenant de Dieu. « Lire la Parole divine, c'est se souvenir de Dieu plus que d'apprendre quelque chose de nouveau » (Un moine trappiste, « La *Lectio divina*. Essai de définition », *La vie spirituelle*, no 74, t. 155, décembre 2001, p. 605-624).

La *lectio* ne fait cependant pas fi de la compréhension du texte. Pour ce faire, elle devient une lecture concordataire cherchant l'intelligence du texte par le jeu des parallèles.

« Après avoir acquis une certaine familiarité avec le langage même des saintes Écritures, il faut procéder à expliquer et discuter ce qu'en elles il y a d'obscur, en se valant d'exemples d'expressions claires, pour illustrer par elles les locutions plus obscures, et par les sentences certaines résoudre les incertitudes des douteuses. Dans cet exercice, la

mémoire sera d'un grand service ; mais, si elle venait à manquer, ces règles ne seraient utiles à personne ». (Saint Augustin, *De doctrina christiana*, 2, c. 9).

S'il est bien vrai qu'il faut lire, il faut lire peu. La règle de Taizé le dit clairement : « Lis peu, détends-toi longuement ». Il faut donc lire, mais lire peu, répéter le texte au point de l'apprendre par cœur. C'est la *meditatio*.

La *meditatio*

La *meditatio* n'est certes pas la « méditation » ignacienne faite de représentations imaginaires, de confrontations avec la vie personnelle d'examens de conscience et de spéculations intellectuelles.

Saint Jérôme, auteur-traducteur de la Vulgate, traduisait par *meditatio* (ou le verbe *meditare*) le verbe hébreu *'haga*. Or ce verbe en langue hébraïque signifie le rugissement du lion, le roucoulement de la colombe et la prière suppliante du croyant juif. Cette triple signification réfère dans chacun des cas à un son et à un son prolongé, répété. Voilà pour saint Jérôme le sens précis de la *meditatio*. Il s'agit de lire à voix haute ou basse pour « écouter » la Parole ; il s'agit de prêter sa voix au texte pour qu'il devienne Parole écoutée, car qui dit « texte » dit « lecture », et qui dit « Parole » dit « écoute ».

« La *meditatio* (...) comporte deux temps. Le premier consiste à apprendre par cœur des textes scripturaires ; le second, à les réciter, intérieurement ou à mi-voix (...). La première phase de la *meditatio* (...) s'identifie en partie avec la *Lectio divina* ; les jeunes surtout doivent d'abord apprendre à lire, puis apprendre le psautier et d'autres livres de l'Écriture. Cette insistance sur la *meditatio* de l'écrit (...) dans la prière monastique, et sur le travail d'assimilation, par l'intelligence et la mémoire, qui doit l'intérioriser, est absolument constante dans toutes les règles » (V. Desprez, « Règles monastiques d'Occident IV-VI siècle ; d'Augustin à Ferréol », *Vie monastique*, no 9, p. 40).

La *meditatio*, en tant que répétition, engendre la prière (*oratio*).

L'*oratio*

À la suite des saints Cyprien, Augustin, Ambroise, Jérôme et bien d'autres, il faut déclarer : lorsque tu lis, Dieu te parle, écoute-le ; lorsque tu pries, tu parles à Dieu, aime-le, car la prière est « un dialogue avec Celui dont nous nous savons aimés », selon l'expression de sainte Thérèse-d'Avila.

« Ainsi, l'*oratio* est le fruit d'une foi vivante par la charité ; elle est réponse émerveillée à l'initiative et à l'appel du Seigneur, louange, action de grâces, adoration, élan d'amour, offrande de soi. Dans l'*oratio*, nous prions Dieu avec les Paroles qu'il nous a lui-même données au cours de la *lectio* et qui ont pris « chair » en nous par la *ruminatio* et la *meditatio* (...) » (J.-M. Verlinde, *Initiation à la Lectio divina*, Paris, Parole et Vie, 2002, p. 135).

« Si le texte est prière, priez. S'il est plainte, suppliez. S'il est espérance, confiez. S'il est crainte, craignez. Parce que tous ces sentiments sont un reflet des nôtres » (saint Augustin).

Cette façon de prier sans cesse, comme invitait à le faire saint Paul (1 Th. 5, 17) rappelle la technique de la prière de Jésus chez nos frères orthodoxes ; elle invite à répéter sans cesse : « Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, prends pitié de moi, pécheur ».

Bien sûr, nous sommes loin d'une exégèse moderne. La *Lectio divina* n'est pas un exercice intellectuel ; elle n'est pas non plus une « oraison mentale » qui date de 1300. Comment alors concilier ce contact religieux avec la Parole avec une prière mentale basée souvent sur une exégèse souvent érudite ?

Faut-il signaler que l'exégèse est au service d'une lecture croyante et que l'oraison mentale est le fruit d'un contact prolongé avec la Parole. Il faudra donc parler d'une complémentarité des divers exercices, tout en préservant la spécificité et la distinction de chacun de ces exercices.

Cette *oratio* incessante transforme le cœur ; elle crée lentement l'union des volontés et de l'homme et de Dieu ; elle devient *contemplatio*.

La contemplatio

S'il est bien vrai que les trois dimensions précédemment présentées appartiennent à un ordre dynamique, il faut reconnaître avec saint Bernard et ses fils cisterciens, que la quatrième dimension de la *Lectio divina*, la *contemplatio*, est plutôt passive, elle est donc de l'Esprit qui transforme le cœur qui, désormais façonné sur la Volonté de Dieu, dictera les actions (*actio*) selon la Parole.

La *Lectio divina* s'intègre facilement à la spiritualité de tout prêtre, homme de la Parole, car elle jouit d'une liberté absolue. Voici les sages propos d'un moine à ce sujet :

« Demeurer vaillamment, ne pas rougir des humbles moyens qui sont notre lot. L'un lira à haute voix et lentement le texte choisi, l'autre le transcrira sur une feuille blanche, celui-ci se laissera guider par la polysémie des mots, celui-là écoutera la parole ainsi qu'une symphonie, notera les réminiscences, évoquera les correspondances avec d'autres partitions des deux testaments. Un autre tapissera la mémoire de son cœur des belles pages de la Bible qu'il récitera telle une parole qu'il enfante lui-même. Voies d'approche multiples sans écart réel par rapport au centre, multiplicité des axes de découverte qui ramène au point central puisque leur déroulement n'a d'autre but que de maintenir l'écoute, de permettre à la Parole de retentir au fond de soi » (Fr. Marie de la Chapelle, « La *Lectio divina* », *La vie spirituelle*, no 639, t. 134, 1980, p. 541).

Saint Jérôme, à qui je laisse les dernières paroles, invitait le prêtre à intégrer la *Lectio divina* à sa spiritualité :

« Lis très souvent les Écritures, écrivait-il au prêtre Népotien, ou plutôt, que jamais tes mains n'abandonnent le texte sacré. Étudie ce que tu dois enseigner. Attache-toi à la Parole de la foi, conforme à la doctrine, pour que tes exhortations puissent reposer sur la saine doctrine et réfuter victorieusement les contradicteurs ; attache-toi à ce que l'on t'a appris, à ce qu'on t'a confié, sachant de qui tu l'as appris, toujours prêt à donner satisfaction à qui te demandera raison de l'espérance qui habite en toi. Que tes œuvres ne fassent pas honte à ton langage, en sorte que, tandis que tu parles à l'Église, nul ne puisse répondre en son for intérieur : et pourquoi donc ne fais-tu pas toi-même tout cela ? C'est un plaisant maître, lui qui, le ventre plein, disserte sur le jeûne ; condamner la cupidité, un voleur le peut aussi. Mais, chez le prêtre du Christ, que la conscience et la bouche soient d'accord » (Lettre 62, 7).

L'exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, no 47, présente la *Lectio divina* comme « élément essentiel de la formation sacerdotale » ; Jean-Jacques Olier exigeait, déjà au XVII^e siècle, de ses futurs prêtres et formateurs, cette manière de prier la Parole de Dieu :

« On aura soin de les exercer (les séminaristes) très particulièrement à la lecture, au respect et à l'amour de l'Écriture Sainte (...). Ainsi on leur en fera lire au moins quelques chapitres tous les jours (...). Il faudra aussi les accoutumer à la lire posément et avec application (...). Il faut donc nous porter avec amour à cette lecture » (*Traité des saints Ordres*, p. 155-156).

L'horaire des futurs prêtres formateurs est très précis : « de 7 à 8 heures, il faut lire posément et attentivement le texte de l'Ancien Testament (...) ; de 8h30 à 9 heures, on apprendra par cœur du Nouveau Testament ce qui touchera davantage (...) ».

De nouveau reconnue et conseillée, par l'Église, la *Lectio divina* devrait désormais faire partie intégrante de la vie des prêtres et apparaître à l'horaire des séminaires.

Le 19 février 2011

Note de la rédaction : Ce texte a été rédigé avant la publication de l'Exhortation apostolique post-synodale Verbum Domini du Pape Benoît XVI.

© 2011 Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Tous droits réservés.

Les idées exprimées dans ce texte sont de la responsabilité exclusive de l'auteur.
Elles ne constituent pas nécessairement une prise de position des Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal.